

# **Rôles et responsabilités des aînés envers la société québécoise**

**Georges Lalande\***

Avant-propos . . . . .	49
Le carrefour historique actuel . . . . .	50
Perspective historique . . . . .	51
1. La Révolution tranquille . . . . .	52
2. Certains effets non souhaités de la révolution tranquille . . . . .	55
L'apport des personnes aînées . . . . .	57
Les atouts pour l'avenir . . . . .	59

---

\* Avocat. Ex-président du Conseil des aînés du Québec.



*« De la tradition féconde sort tout ce qui  
couvre le monde, tout ce que le ciel peut  
bénir, toute idée, humaine ou divine,  
qui prend le passé pour racine a pour  
feuillage l'avenir. »*

Victor Hugo  
(*Les rayons et les ombres*)

### **Avant-propos**

Ce texte se veut le recueil des interrogations, commentaires et espoirs d'un bon nombre de personnes âgées, mais également de personnes des autres groupes d'âge qui ont exprimé le vif désir de participer davantage à la vie collective de leur société et au développement du Québec.

La consultation gouvernementale de 2005 sur « La pleine participation des aînés au développement du Québec », présidée par le soussigné alors président du Conseil des aînés du Québec, a mené les 13 membres de ce groupe de travail à parcourir l'ensemble du territoire québécois pour connaître l'avis des aînés sur leur contribution éventuelle au développement du Québec. De l'avis des personnes consultées, il faut ajouter le questionnement et les commentaires de plusieurs centaines de personnes de tous âges qui, depuis 2005, se sont exprimées auprès du Conseil des aînés pour rappeler l'urgence de mettre en place un vaste carrefour de débats et de propositions et d'inviter tous les citoyens québécois à se prononcer sur les impacts des profonds changements démographiques que notre société connaît actuellement.

Ce texte vise, en outre, à mettre en perspective les changements et les bouleversements majeurs intervenus au Québec depuis maintenant cinquante ans et qui ont modifié profondément tant la structure sociale que les valeurs et les habitudes de vie de tous les Québécois. Il cherche également à alerter l'ensemble de nos concitoyens sur la nécessité de revisiter certains postulats du pacte social

issus de la révolution tranquille des années soixante, pour tenir compte de la nouvelle réalité du Québec d'aujourd'hui.

### **Le carrefour historique actuel**

La conjoncture démographique actuelle du Québec, qui nous propulse déjà vers un réalignement sinon un renversement de la pyramide des âges, fera en sorte de façonner dans un proche horizon une nouvelle morphologie de la société qui sera sans précédent dans notre histoire. Le partage des responsabilités sociales et économiques qui en découlera nécessairement viendra, de toute évidence, modifier profondément les liens d'interdépendance entre les générations. Par ailleurs, la fragilité de nos finances publiques, qui annonce déjà une remise en question de nos façons de faire pour affronter adéquatement les impacts liés au vieillissement collectif et accéléré de notre population, ne devrait laisser personne indifférent.

Enfin, ce n'est plus un secret pour personne que l'arrivée massive des « baby-boomers » à la retraite produira, à l'instar de la plupart des autres sociétés, un effet choc majeur sur les attitudes, comportements et habitudes de vie de nos concitoyens et concitoyennes.

La société civile, comme il convient de l'appeler, doit sonner l'éveil, ne serait-ce que dans une approche de concertation faisant appel aux responsabilités sociales, culturelles, éthiques, économiques, citoyennes et évidemment gouvernementales.

Les personnes âgées, qui ont l'avantage d'avoir accumulé les expériences du passé, vécu tous les mouvements issus de la révolution tranquille et atteint l'âge où le sens de la vie prend toute sa dimension, ont la responsabilité d'amorcer ce mouvement de concertation. Non seulement par devoir, mais également par la voie qui leur est naturellement dévolue de transmettre à leur descendance les ingrédients de survie qui les ont nourris au cours des principales étapes de leur vie.

Dans le débat qui s'amorce autour du remboursement de la dette publique, les personnes âgées ne doivent plus se soustraire à leurs responsabilités. Elles doivent faire connaître leur point de vue. Dès lors, ne devraient-elles pas, en concertation avec les générations montantes, mettre en lumière que s'il importe d'éliminer une dette qui affecte la capacité du pouvoir d'investissement, nous aurions tort de ne léguer à la postérité qu'une embellie financière si, en revanche,

les grands acquis sociaux tels que la santé et l'éducation devaient s'anémier.

Ainsi, les aînés pourraient peut-être, dans un premier temps, se remémorer et réaffirmer les fondements qui les ont portés dans leur vie et voir comment ils peuvent contribuer au débat actuel. Les plus jeunes pourraient, tout autant, cerner davantage les enjeux qui les interpellent, mieux définir leurs espoirs et leurs inquiétudes, ainsi que les connaissances et les expériences à partager dont ils ont besoin pour poursuivre dans la confiance leur marche vers l'avenir.

### **Perspective historique**

Les aînés d'aujourd'hui étaient là en 1960 lorsque les premières vagues annonçant la Révolution tranquille du Québec se manifestèrent. Ces premières vagues qui allaient se transformer en tsunami emportant sur son passage une bonne partie des us et coutumes accrochés à la vie traditionnelle et rurale de l'époque.

Il y avait eu, bien sûr, des signes précurseurs de ces changements qui se profilait à l'horizon et qui étaient apparus clairement dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale de 1939-1945 où pour la première fois, les jeunes hommes d'ici sont allés se frotter à la culture européenne et peut-être surtout parce que les femmes restées au pays apprenaient à apprivoiser le marché du travail.

Ce n'était qu'un marché de production de guerre, mais qu'importe, les femmes se retrouvaient dans un milieu de travail en équipe, elles en tiraient pour la première fois un salaire régulier et apprenaient à se rencontrer lors de sorties à deux ou en groupes. C'était toute la différence du monde avec le rôle habituel qui leur était dévolu dans leur milieu traditionnel familial.

Mais il y avait plus. La forme d'autoritarisme religieux et politique qui s'était installée avec le temps et avait pris des proportions difficiles à accepter pour plusieurs, commençait à être attaquée de toute part. Tout d'abord le coup d'envoi du manifeste du *Refus global* de Paul-Émile Borduas en 1948, puis des groupes d'intellectuels tels ceux de *Cité libre* et *Parti pris* qui se rassemblaient autour de projets de changements sociaux, la grève de l'amiante de 1949 illustrant l'affrontement de visions sociales opposées et l'émergence de la pensée poétique de nos premiers chansonniers. Comment enfin ne pas souligner ici le cri du père Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, au Palais Mont-

calm de Québec en 1951 : « La liberté vient aussi de Dieu. », de même que le choc de la publication des « Insolences du frère Untel » de Jean-Paul Desbiens en 1960, l'année même où s'amorce la mise en œuvre de la révolution tranquille.

D'une société qui vivait au rythme des saisons et qui était fortement ancrée à la tradition rurale où la terre était la cellule de base des activités sociales et économiques, on allait passer de façon accélérée à une société pluraliste, moderne et urbaine.

Durant ces mêmes années, le Québec n'échappait plus à l'influence effervescente des cultures occidentales d'abord portée par les arts et les lettres puis par la pensée sociale, surtout qu'un outil puissant d'information allait révolutionner la planète par sa capacité d'entrer dans tous les foyers : la télévision.

C'est ainsi que les chansonniers québécois et français se découvraient les uns les autres et apprenaient ensemble à chanter la nouvelle réalité des rapports humains, les courants littéraires aux États-Unis et en Europe venaient questionner nos façons de vivre et la culture musicale du rock and roll, personnalisé par Elvis Presley, en passant par les Beatles et les Rolling Stones, allait révolutionner la musique et la chanson traditionnelle, qui reposait alors sur les valeurs familiales, religieuses et patriotiques.

D'une part, avec « Don't be Cruel » de Elvis Presley et « Hard Day's Night » des Beatles, et d'autre part, « Regarde avec amour sur les bords du grand fleuve » et « Quand notre Laurentie se glisse dans la nuit » de La Bonne Chanson, chantés par « les garçons et filles » de l'abbé Gadbois, on peut mesurer toute la distance culturelle parcourue. Bref, le questionnement amorcé dans le bouillonnement culturel québécois et renforcé par les influences socioculturelles des pays occidentaux allait bientôt arriver à maturité. Cela n'allait pas tarder.

## **1. La Révolution tranquille**

Le 22 juin 1960, une nouvelle équipe de personnes portées par des valeurs libérales arrive au pouvoir à Québec. C'est l'*Équipe du tonnerre* du premier ministre Jean Lesage. Porté par le désir de vivre dans une société juste et prospère, ayant comme assise la liberté de choix des citoyens, le nouveau gouvernement va s'attaquer à créer les principaux outils du développement moderne du Québec.

« Désormais perméables aux modes et idéologies d'ailleurs, débarrassés enfin du poids de la conservation à tout crin, les Québécois vont procéder à la grande liquidation d'un passé et de ses idoles ». « S'affirmer plutôt que de conserver, explorer plutôt qu'assurer, jouir plutôt que de subir, profiter plutôt qu'attendre, voilà l'esprit de renouveau qui donnera lieu à la Révolution tranquille »<sup>1</sup>.

#### Sur les plans social et culturel

Le gouvernement s'activera dès lors à la :

- création du ministère de l'Éducation, selon les principaux paramètres contenus dans le Rapport Parent ; la réforme de l'éducation sera par la suite l'âme et l'axe central de la révolution tranquille ;
- création du ministère des Affaires sociales (assurance hospitalisation, assurance maladie, création des centres locaux de services communautaires (CLSC), révision des soins de santé, etc.) ;
- création du ministère des Affaires culturelles (Office franco-québécois de la jeunesse, établissement des Bureaux du Québec à l'étranger, développement de la francophonie internationale, soutien financier et technique aux artistes et aux industries culturelles, etc.) ;
- création du ministère de la Justice, y intégrant le ministère du Procureur général, la police et les cours de justice (aide juridique, petites créances, tribunaux administratifs, ombudsman, organisation de la justice au-delà du 50<sup>e</sup> parallèle, etc.) ;
- création du ministère de la Fonction publique et développement d'une fonction publique moderne, non partisane, offrant la sécurité d'emploi pour la protéger contre les ingérences politiques, implantation du *Planning Programming Budgeting System* (PPBS) et du processus de revue de programmes, etc.) ;
- refonte des législations du travail et développement des structures d'organisations syndicales et patronales.

---

1. La Révolution tranquille : 1960-1980, Jean-Louis Lessard / janvier 2005, CÉGEP, Baie Comeau.

### Sur le plan économique

#### Le gouvernement procédera à la :

- nationalisation de l'électricité, l'élargissement du réseau public d'Hydro-Québec et le harnachement des premiers grands barrages hydroélectriques ;
- création de la Société générale de financement (SGF) ;
- création de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) ;
- création de la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ) ;
- création du ministère des Transports, y intégrant la voirie et le transport des biens et des personnes, et le développement du réseau des autoroutes, des ponts et tunnels et du transport en commun ;
- création de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP), de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA), de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR) ;
- l'implantation de la première génération du « Québec inc. » :
  - Power Corporation, Provigo, Bombardier, Richelieu, Cascade, Lavallin, Domtar, BCN, Desjardins, La Laurentienne, etc.
- création de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) ;
- création de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ;
- mise sur pied des régimes d'épargne-action (REA), etc.

Il ne s'agit là que de l'essentiel de la contribution des gouvernements aux changements sociaux. Bien d'autres actions tant gouvernementales que citoyennes, animées par la poussée initiale de la Révolution tranquille des premières heures pourraient allonger considérablement cette liste, tels les modifications à la composition et au



renforcement de la société par l'immigration, l'accès universel à l'éducation post-secondaire, l'organisation de l'éducation des adultes, le développement des universités du 3<sup>e</sup> âge, la proclamation de la *Charte des droits et libertés de la personne*, les travaux de réforme du *Code civil du Québec*, les législations successives menant à la *Charte de la langue française*, la réforme du financement des partis politiques, le formidable mouvement de la révolution féminine, etc. Sur une période de quelque 30 ans, le Québec aura ainsi basculé de société rurale et pratiquement autarcique à une société ouverte, moderne et urbaine.

Il importe de se rappeler toutefois « que la réforme la plus importante de l'équipe du tonnerre, beaucoup plus fructueuse à long terme que l'étatisation de l'électricité, c'est celle de l'éducation. En permettant aux jeunes Québécois d'aller aussi loin que leur talent leur permet en stimulant les apprentissages techniques, en développant les facultés de sciences appliquées et d'administration, en finançant les instituts de recherche, c'est l'avenir à long terme de tout un peuple que l'on préparait. On s'émerveille depuis quelques années de la prolifération d'entreprises de toutes natures dans tous les milieux : commerces, industries, services financiers, musiques, théâtre, etc. Le talent était là, il y a vingt-cinq ou cinquante ans. Ce sont les institutions d'enseignement lancées dans la foulée du rapport Parent qui ont permis cette merveilleuse éclosion. L'homme qui a été à l'origine de tout cela, dont on parle peu aujourd'hui, c'est Paul Gérin-Lajoie »<sup>2</sup>.

## 2. Certains effets non souhaités de la Révolution tranquille

Les grands changements amorcés dans les années soixante n'auraient pu être réalisés sans l'engagement soutenu des citoyens et des citoyennes de tous âges de supporter et de promouvoir les solidarités collectives visant le mieux-être et l'équité entre les générations notamment par le développement des grands mouvements associatifs telles les associations de jeunes et les associations d'aînés. Le désir des parents de se réaliser, mais aussi de donner davantage à leurs enfants que ce qu'ils avaient reçu, n'a jamais cessé d'accompagner ces jeunes d'hier et aînés d'aujourd'hui.

Pourtant, ce « modèle québécois » voulu et pensé par et pour les citoyens n'a pas toujours produit les résultats recherchés, de sorte que plusieurs se considèrent encore aujourd'hui laissés de côté. L'omniprésence de l'État et des grands groupes corporatistes, tels les

2. Gérard FILION, *Le Devoir*, 20 novembre 1987

centrales syndicales, les organisations patronales, les organismes de fonds syndicaux, les institutions financières, les groupes de pression, les lobbys financiers et commerciaux, les ordres professionnels, etc., ne laissent pas beaucoup de marge à tous ceux et celles qui ne font pas partie de structures organisationnelles bien définies. Le fait que l'on tente en certains lieux de développer la participation des citoyens par la mise en place de comités, de politiques locales, de tables de concertation, de multiples organismes sans but lucratif (OSBL), notamment en loisirs et logements, ne change pas la réalité voulant que le simple citoyen, s'il n'appartient pas à une organisation structurée, n'a qu'une influence marginale sur les décisions publiques qui gèrent sa vie.

Commentant les effets des « grandes messes » organisées par l'État où tous disent vouloir s'entendre pour le bien du peuple, certains se questionnent sur l'espèce de détournement de l'idée originale de solidarité voulue et portée par la Révolution tranquille : « Quant à la concertation entre les partenaires, ce joujou du « modèle québécois » : posons-nous la question s'il s'agit bien là d'en arriver à développer notre économie ou si ces sommets ne sont pas d'abord l'occasion de faire du troc »<sup>3</sup>. Enfin les services de base, telles l'éducation, la santé, la sécurité du revenu, l'aide à l'emploi, tournent mal. « Il est clair que présentement la lourdeur de la bureaucratie a crevé le seuil au-delà duquel les contribuables paient trop pour des services de mauvaises qualités »<sup>4</sup>.

Bref, ces alliances entre initiés ou cette sorte de cartel des grands, même si elles peuvent, par ailleurs, être nécessaires dans le développement de l'économie et dans le dégagement de certains consensus sociaux, contribuent de par leur portée envahissante à diluer davantage l'influence du simple citoyen dans la vie de sa société. Le cas est particulièrement patent à l'égard des jeunes et des aînés.

Sur les plans social, culturel, environnemental et économique, les impacts n'ont pas été que positifs non plus. Si la Révolution tranquille qui fut un saut qualitatif dans l'histoire de notre société est une grande réalisation, elle fut également l'occasion du transfert massif des responsabilités naguère assumées par la société civile vers le gouvernement. Bref, une déresponsabilisation citoyenne qui est en bonne partie responsable, notamment du déboisement excessif de

---

3. Jean-Robert SANSFAÇON, *Le Devoir*.

4. Claude PICHÉ, économiste, *La Presse*.

nos forêts et de la pollution de notre air, de nos lacs et de nos rivières, des habitudes de surconsommation sans limites, de l'altération des valeurs sociales et religieuses pourtant propres aux Québécois, du culte de la facilité, du vite-fait et de la pensée magique, de l'absence de questionnement sur le sens de la vie, sur les valeurs éthiques liées au vieillissement accéléré de notre population et à l'allongement de la vie des personnes, des lacunes de l'intégration des nouvelles communautés culturelles dans le respect des valeurs propres aux Québécois, du dérapage des politiques sur les mises à la retraite par anticipation et de l'absence de programme visant l'apprentissage et la transmission des savoirs et de politique gouvernementale sur le vieillissement, etc.

Comment, par ailleurs, passer sous silence la dette accumulée au cours des trente dernières années et qui, aujourd'hui, freine notre développement social et économique et laisse entrevoir un avenir lourdement hypothéqué dont on se demande comment nous pourrions en payer les traites.

### **L'apport des personnes aînées**

Dans un monde où les courants dominants s'alimentent à l'instantanéité, à la performance à tout prix, au culte de l'esthétisme, à la réussite sans effort, à la pensée magique et à la glorification du modèle *star académie* tenant lieu d'idéal en se présentant comme l'itinéraire privilégié menant au bonheur, les aînées, plus que jamais, ne peuvent se permettre de demeurer muets.

N'ont-ils pas le devoir ces aînées, même si « en des jours impies » dirait Victor Hugo<sup>5</sup>, ils seront accusés par certains d'être des réac., des gens d'un autre temps, des empêcheurs de tourner en rond, etc., de sonner le clairon ? De dire tout haut les vérités et les réalités profondes qu'ils connaissent de la vie et qui donnent des horizons de sens pour aller plus loin, sans s'embarrasser de cette rectitude politique issue des modes et des conformismes médiatiques.

Les aînées possèdent plus que tout autre groupe d'âge de la société la mémoire vécue des temps, l'élément sans doute le plus significatif de l'expérience humaine et le plus indispensable à une société comme la nôtre qui en quelques années s'est dramatiquement coupée de son histoire pour basculer dans un monde excitant certes, mais sans véritable filiation avec ses origines. La psychanalyse ne

---

5. *Les rayons et les ombres*, 1840.

nous enseigne-t-elle pas, à cet effet, les traumatismes qu'une telle rupture peut opérer sur l'être humain et l'état de schizophrénie qui souvent, nous dit-on, en résulte ?

Peut-être que l'ambivalence légendaire des Québécois d'aujourd'hui à l'égard du débat constitutionnel et de la politique en général ainsi que l'insécurité profonde observable par leurs louvoiements d'une valeur à l'autre ne sont pas étrangers à cette brisure historique ? En pratiquant, à l'envi, la politique de la terre brûlée et en pilonnant sans relâche le message que les Canadiens français (lire les Québécois) ne vivaient alors que dans la « grande noirceur », nous avons fini par croire ou plus encore feindre de tout oublier et de balayer du revers de la main les racines culturelles, religieuses et sociales qui pourtant poussaient chez nous depuis des siècles. Mais la résurgence du passé ne revient-elle pas nous questionner aujourd'hui ?

Le sociologue Jacques Grand'Maison nous rappelle à ce propos « qu'il n'y a pas de culture, de science, de conscience historique, de spiritualité et aussi de société saine et dynamique sans de fortes et longues filiations ». Peut-être qu'une vision et une pratique faisant place à toutes les générations pourraient devenir « un des rares lieux d'inscriptions des choix collectifs dans la durée au-delà de nos politiques sociétales ponctuelles et à la pièce ».

Ainsi, après avoir été les artisans des grands changements sociaux des années soixante et les témoins de l'émergence des grandes réussites sociales, culturelles et économiques qui ont marqué notre société depuis cinquante ans, les aînés ne souhaiteraient-ils pas dans la perspective de cette solidarité intergénérationnelle monter à l'avant-scène, balayer du regard les larges horizons qu'ils ont devant eux et sans faux-fuyants dire les choses comme ils les voient ?

Ne souhaiteraient-ils pas dire à tous et tout haut, en particulier aux générations montantes, les valeurs qui les ont portés dans la bataille de leurs acquis et dans leur vie. Ces valeurs de durée qui renvoient à la mémoire de la société et des familles, au sens de la vie, à la sagesse populaire et à la foi en l'avenir. Mais en même temps, n'ont-ils pas également le devoir de faire et de dire le constat douloureux des erreurs de perspective et de parcours qu'ils ont commises en se délestant, notamment au profit de l'État, de leur pouvoir de membres de la société civile, facilitant ainsi l'ingérence et la réglementation tous azimuts des gouvernements dans tous les domaines d'activité socioéconomique.

Le temps n'est-il pas venu d'examiner notre société autrement que par la lorgnette exclusive du développement économique qui se veut et se réclame à souhait d'être crédible et pratique et par conséquent la seule à laquelle on peut se fier ? Ne faut-il pas plutôt se rappeler à soi et aux générations montantes qu'une société ne peut espérer à la pérennité et au bonheur collectif que si elle n'apprend à intégrer dans un tout humain les dimensions éthiques, sociales, religieuses, culturelles et économiques, soit, les principales constituantes de toute société responsable ?

Si les aînés, qui jouissent encore aujourd'hui d'une force morale certaine auprès de leur famille et de la société en général, ne se lèvent pas pour interpeller tous les acteurs de notre société, qui le fera ? Mais encore plus, sauront-ils faire en sorte de miser sur les jeunes générations pour concevoir et examiner avec elles, en particulier, le sens et les paramètres envisageables du développement de l'avenir ?

### **Les atouts pour l'avenir**

Ce survol du développement historique de la société traditionnelle vers la société moderne du Québec d'aujourd'hui visait à rappeler la filiation inéluctable qui unit les racines aux feuilles de l'arbre. De toute évidence, on a trop souvent et sans nuances fait le procès de la période de notre histoire dite de « la grande noirceur ». Ne faisons pas de même avec l'époque des cinquante dernières années !

Certes, des interrogations critiques et rigoureuses doivent être posées sur la longue période de la Révolution tranquille et les effets tenaces, quelquefois pervers, que ce grand mouvement social a générés, telles, comme nous l'avons mentionné précédemment, les habitudes de surconsommation abusive, l'altération des valeurs sociales et religieuses pourtant propres aux Québécois, le culte de la facilité et du vite-fait, etc., mais encore plus, pour ce qui est des impacts présents que de tels changements ont opérés sur la vie des Québécois ainsi que des impacts à venir. Il ne faudra cependant jamais perdre de vue que ces grands changements, qui pour certains peuvent sembler discutables, ont été porteurs de grands progrès humains et sont responsables de l'avancement spectaculaire de notre société.

Dans un manifeste intitulé « Questions interdites sur le Québec contemporain », le sociologue Jacques Grand'Maison nous parle de

sept atouts de progrès humains qui sont déjà des germes d'avenir. Examinons-les :

1. Le premier est celui de l'éveil à la revalorisation non seulement du corps, mais des assises fondamentales de la vie tels l'écologie et l'environnement ;
2. Le second est cette nouvelle conscience des individus et des groupes qui se dressent pour refuser d'être des rouages de systèmes conçus et gérés sans eux ;
3. Le troisième fait référence au questionnement éthique dans les enjeux politiques, économiques et technoscientifiques ;
4. Le quatrième est la capacité des gens de réviser, de refondre et de recomposer leurs valeurs. C'est-à-dire de « remettre de l'avant les finalités de sens qui ont toujours présidé aux sauts qualitatifs d'histoire, de société et de civilisation » ;
5. Le cinquième s'articule autour de la prise de conscience à l'encontre du mythe de la croissance économique sans limite, de même que du grand mythe d'une libération des mœurs elle aussi sans limite. « On a très peu fait le lien entre ces grands mythes collectifs paradisiaques et l'expression d'une individualité de plus en plus narcissique confortée par la pop psychologie et un univers médiatique de *star system* enroulé sur lui-même ».
6. Le sixième tourne autour de la formidable créativité culturelle qui s'est déployée chez nous depuis une cinquantaine d'années. « Le patrimoine historique symbolique littéraire, théâtral, pictural, musical, etc., ...est porteur d'une force de dépassement trop insoupçonnée, à savoir cette mystérieuse et merveilleuse capacité humaine de faire sens même là où il n'y en a plus » ;
7. Le septième est relatif à la révolution féminine qui a joué un rôle inestimable. « La famille moderne, qu'elle soit standard ou recomposée, permet davantage à chacun de ses membres d'engager sa propre histoire ».

Ces atouts porteurs d'avenir doivent être proposés et discutés avec et entre toutes les générations. Les aînés, en ce domaine, ont plus que quiconque l'obligation de semer les germes de ces discussions et d'initier les réflexions qui renvoient à l'essentiel. Là, tous les

espoirs sont permis, dont ceux des progrès humains et d'une prospérité économique enchâssée dans des perspectives de développement durable.

Des questions d'ordre pratique doivent de même être sans tarder réexaminées dans le contexte nouveau de la démographie actuelle. Des questions relatives, par exemple, aux impacts du vieillissement collectif de la population, au travail et à la retraite, au revenu personnel, à l'habitation, à la santé et aux services sociaux, aux sports et aux loisirs, à la mobilité des personnes et à l'accès aux services publics, à la place et au rôle des individus dans la famille et la communauté, à l'engagement social et au bénévolat, à l'apprentissage et à la transmission des savoirs, au multiculturalisme et aux communautés culturelles, etc. Enfin comment passer outre au nécessaire questionnement sur l'éthique, la pratique religieuse et la spiritualité.

C'est dans cette optique qu'un appel est aujourd'hui lancé aux forces vives aînées de monter à l'avant-garde pour initier auprès de l'ensemble des générations ce mouvement de réflexion et d'organisation éventuelle d'assises socioéconomiques générales mettant au centre des discussions et de la réflexion le sens moral et la conscience éthique indispensables au développement de toute grande nation afin de revoir et de préciser le pacte social consenti il y a maintenant cinq décennies par les citoyens et citoyennes du Québec. Ce pacte des années soixante, certes évolutif depuis, mais qui a grand besoin d'être revisité aujourd'hui pour tenir compte de la nouvelle réalité d'un Québec du XXI<sup>e</sup> siècle.

